

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JUIN 2014**

---

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**DCM 2014/33 Affaires Générales : Compte-rendu de la décision prise dans le cadre de la délégation.**

Décision n° 2014/29 du 16 juin 2014 Location d'équipement de sauvetage dans le cadre de la surveillance de la plage « Les Ecardines ».

**DCM 2014/34 Affaires Générales : Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire de Gravelines (CLI).**

Le conseil municipal, a élu, à l'**UNANIMITÉ**, par un vote à main levée, Monsieur Patrice DUPAS pour représenter la commune d'Oye-Plage au sein de la CLI.

**URBANISME**

**DCM 2014/35 Urbanisme : Acquisition des parcelles cadastrées section BE n° 804 et 806.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**UNANIMITÉ**,

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à l'achat des parcelles cadastrées section BE n° 804 et 806 d'une superficie totale de 676 m<sup>2</sup> au prix de trois mille Euros (3.000,00 €),
- **DÉSIGNE** Maître Anne DELPLACE-PIERS notaire à Audruicq pour établir et dresser l'acte,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à cette acquisition.

**DCM 2014/36 Urbanisme : Déclaration d'Utilité Publique des acquisitions, expropriations et travaux du projet de la ZAC Porte des Petits Moulins.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**UNANIMITÉ**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet l'engagement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique et l'ouverture des enquêtes publiques préalables pour la ZAC Porte des Petits Moulins,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de prendre et signer tous actes aux effets ci-dessus

**AFFAIRES SCOLAIRES**

**DCM 2014/37 Affaires scolaires : Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la construction d'un équipement au sein de l'école de l'Etoile.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** l'opération de travaux,
- **SOLLICITE** une subvention de 13 842,86 € HT, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), représentant 25% du montant estimé des investissements,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

## **PERSONNEL**

### **DCM 2014/38 Personnel : Mise à jour de l'effectif du personnel communal.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**UNANIMITÉ**,

- **MODIFIE** l'effectif du personnel communal,
- **MET À JOUR** le tableau des effectifs du personnel.